

MAIRIE

03 44 88 60 04

mairie.gilocourt

@wanadoo.fr

**La mairie de Gilocourt
est fermée au public
jusqu'à nouvel ordre.**

Une permanence
téléphonique est assurée
de 9h00 à 12h00
les lundi, mardi,
jeudi et vendredi
au 03 44 88 60 04.

Editorial

Chères Gilocourtoises, Chers Gilocourtois,

En ce mois de mars, alors que les beaux jours reviennent, nous faisons face à une menace d'un nouveau genre...

Nous voici donc tous confinés. Nous sommes inquiets, et nous avons sans doute au fond de nous peur mais nous sommes convaincus que si tous nous comprenons et respectons les règles qui nous sont données, nous nous en sortirons !

Ce confinement nous oblige à prendre certaines mesures d'hygiène et de sécurité que la plupart d'entre vous comprennent : fermeture des lieux publics tels que l'aire de jeu des enfants, la mairie ou la bibliothèque.

Ces mesures sont indispensables pour sortir de cette crise sanitaire au plus vite.

Il nous faut transformer ces moments en une belle opportunité de faire ce que nous n'avons généralement pas le temps de faire, essayons de voir le bon côté des choses et soyons attentifs à ceux qui partagent notre quotidien.

Fort heureusement les lignes téléphoniques fonctionnent et nous permettent de garder ce lien social si important. Nous ne sommes pas punis et nous devons tous agir de façon responsable pour combattre ce fléau.

Portez vous tous bien et à très bientôt dans les rues de Gilocourt et Bellival !!

Le Maire Michel Cassa et l'équipe municipale

Un message clair : « **RESTEZ CHEZ VOUS** » si votre travail ou aucune urgence ne vous oblige à sortir, pas seulement pour vous mais pour tous les autres et en particulier les services de santé déjà saturés

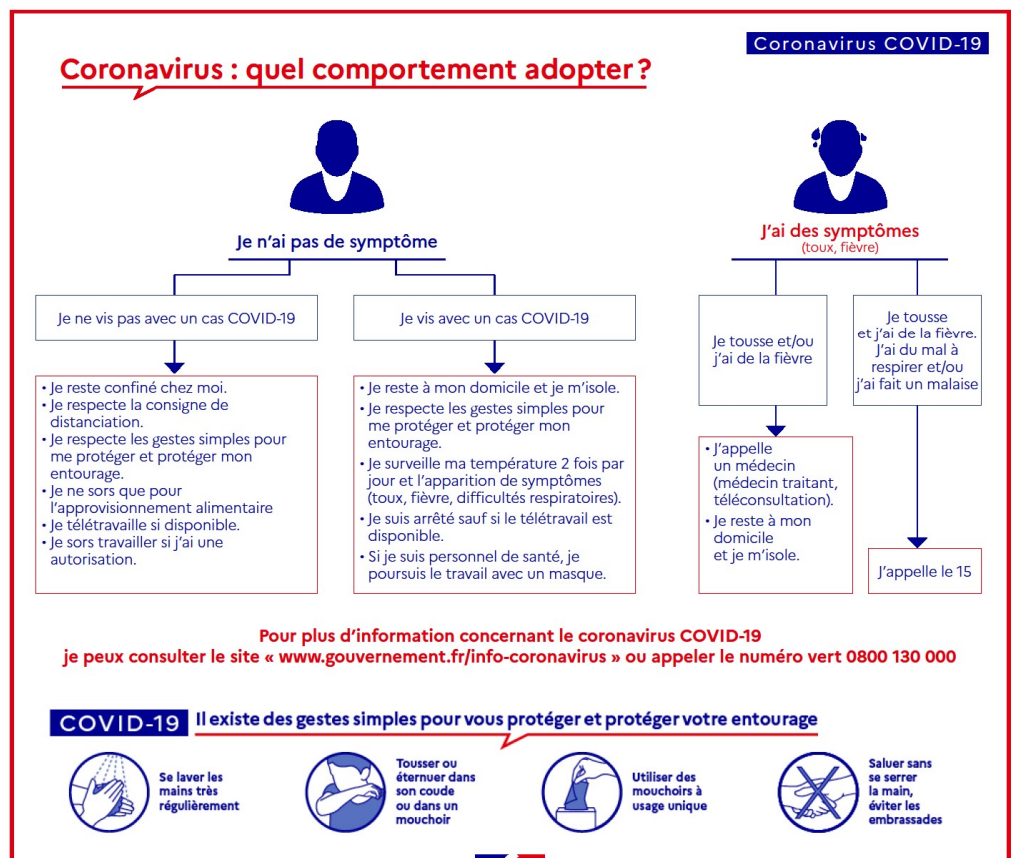
Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour **réduire les contacts et déplacements au strict minimum sur l'ensemble du territoire** à compter du mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum.

Ceux-ci seront autorisés sur attestation uniquement pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible
- Faire ses **achats de première nécessité** dans les commerces de proximité autorisés
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé
- Se déplacer pour la garde de ses enfants et soutenir les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières
- Sortir ses animaux à **proximité** de votre domicile
- Faire de l'exercice physique uniquement à **titre individuel**, autour du domicile et sans aucun rassemblement

Une attestation papier vous a été distribuée - d'autres sont à votre disposition dans la cour de l'école sous le préau accessible le matin de 9h00 à 12h00.

Vous êtes isolé et avez besoin d'aide pour vos courses, appelez la mairie aux heures d'ouverture



Ce bulletin d'information communal est rédigé, mis en page et imprimé par les soins de la municipalité.

Si vous souhaitez nous faire part de vos suggestions, contactez nous : Jacques Buridant, Michel Cassa,

Thierry Delacourt, Nathalie Herbette, Séverine Perna, Yveline Repetti, Valérie Sinople